

LETTRE D'INFORMATION SITE DE KERMAT

Édition n°7 - Août 2026

ÉDITO



Une écoute attentive et des engagements tenus

Chères riveraines, chers riverains,

Lorient Agglomération poursuit la métamorphose du site de Kermat. Comme nous nous y étions engagés, le modèle de l'enfouissement touche à sa fin, avec une fermeture anticipée définitive du site à l'horizon 2033 – 2035 plutôt que 2041. Cette évolution s'inscrit pleinement dans notre stratégie, qui repose à la fois sur le développement de la valorisation énergétique et sur la poursuite de nos actions de prévention afin de réduire durablement la production de déchets.

Au cours du dernier semestre, des épisodes d'odeur ont été signalés par certains d'entre vous. Nous tenons à vous assurer que chaque signalement est pris en compte et analysé avec le plus grand sérieux. Les articles de ce nouveau numéro visent à vous apporter une transparence totale sur les causes de ces nuisances, principalement liées à une météo exceptionnelle, particulièrement pluvieuse en début d'année, mais surtout sur le plan d'actions que nous déployons pour les réduire durablement.

Notre priorité reste votre qualité de vie et le respect de nos engagements environnementaux.

Erika DU PREMORVAN

Vice-Présidente de Lorient Agglomération
en charge de la prévention et de la
valorisation des déchets et de l'économie circulaire

➔ Nuisances olfactives : comprendre pour mieux agir

Depuis le début de l'année 2026, plusieurs épisodes d'odeur ont été identifiés. Les analyses techniques menées par les équipes de Lorient Agglomération montrent que cette situation est la conséquence directe de **conditions météorologiques exceptionnelles observées entre janvier et mai** :

- **L'impact des précipitations** : les fortes pluies ont favorisé une fermentation plus active des déchets, augmentant naturellement les émanations. De plus, l'humidité importante peut colmater les réseaux de captage du biogaz,

- **La configuration du site** : l'alvéole A7, actuellement en fin d'exploitation, présente un massif de déchets haut, ce qui la rend plus exposée aux vents.

Si à ce jour le nombre de réclamations reste limité, elles font cependant l'objet d'un suivi individualisé très rigoureux. Un plan d'actions est mis en place pour diminuer l'impact de ces nuisances.



→ Plan d'actions : des mesures concrètes menées durant l'été

Lorient Agglomération investit et innove pour limiter les nuisances. Plusieurs actions correctives sont d'ores et déjà engagées :

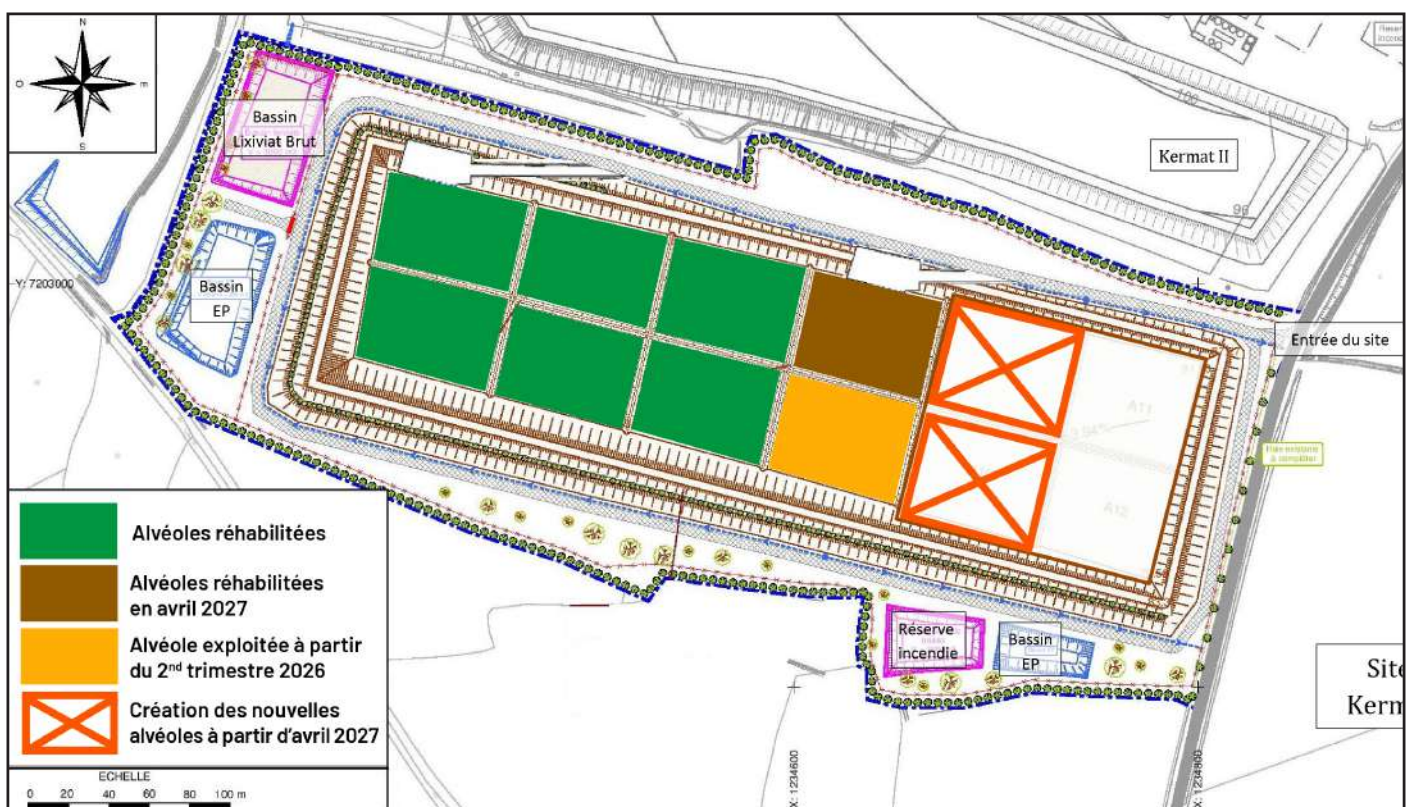
- **Renforcement du captage du biogaz** : dès juillet 2026, deux nouveaux puits de captage sont installés par anticipation sur l'alvéole A7 pour capter les gaz au cœur du massif avant sa réhabilitation définitive prévue en 2027.
- **Traitement des eaux (lixiviats)** : la capacité de la station de traitement a été étendue grâce à 4 nouvelles cuves. De plus, une deuxième station d'ultrafiltration a été louée pour traiter 3 000 m³ supplémentaires et éviter tout stockage prolongé de lixiviats.
- **Compétences accrues** : une formation spécifique a été menée auprès du personnel de Kermat pour optimiser la détection de fuites et de dépression dans le réseau de biogaz.
- **Recouvrement renforcé** : chaque semaine, les déchets sont recouverts de matériaux terreux pour minimiser les émissions olfactives.

→ Cap 2033 : l'enfouissement continue de reculer

La trajectoire de réduction des déchets enfouis s'accélère. En 2025, le tonnage (29 576 tonnes) était déjà bien en dessous du seuil autorisé (38 000 tonnes)

- **Valorisation énergétique (UVE)** : en 2026, Lorient Agglomération franchit une étape majeure en détournant 50 % de ses déchets ménagers résiduels (15 000 tonnes) vers des Unités de Valorisation Énergétique dans le Finistère, évitant ainsi leur stockage à Kermat.
- **Objectif 2028** : le site passera sous la barre des 21 500 tonnes annuelles, conformément aux exigences réglementaires, pour une fermeture totale quand le casier A sera plein, entre 2033 et 2035.

Cette orientation met ainsi un terme au projet d'aménagement du casier B et permet de ne pas détourner la route communale.



➔ En bref et en images : La métamorphose du site d'installation de stockage des déchets non dangereux de Kermat

Plan d'action immédiat contre les odeurs



Installation de nouveaux puits de captage de biogaz, traitement renforcé des lixiviats et recouvrement terreux hebdomadaire des déchets.

Moins d'enfouissement grâce aux UVE



50 %

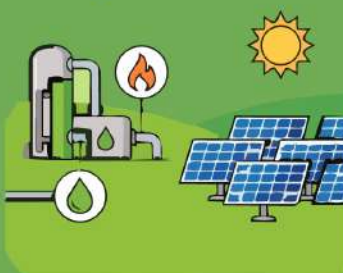
des déchets ménagers (15 000 tonnes) sont désormais détournés vers la valorisation énergétique dès 2026.

Fermeture définitive du site



Aucun projet d'extension : le site fermera dès que le casier actuel sera plein, avec un tonnage en baisse constante.

Un pôle d'énergies renouvelables



Valorisation de 95 % du biogaz en biométhane.

Exploitation d'une ferme solaire sur les anciennes zones de stockage.

→ Énergies renouvelables : Kermat, acteur de la transition

Le site de Kermat ne se contente plus de stocker, il produit de l'énergie pour le territoire :

- **La ferme solaire** : mise en service le 1^{er} juillet 2025, elle a déjà injecté **2 850 MWh** dans le réseau national en six mois, permettant d'éviter l'émission de 1 615 tonnes de CO₂
- **Biogaz** : la valorisation du biogaz en biométhane reste stable et performante, avec un taux d'efficacité de 95,24 %



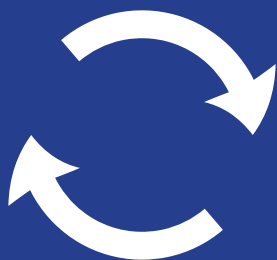
Avec ces 8 620 panneaux photovoltaïques, la ferme solaire de Kermat est la plus grande sur le territoire de Lorient Agglomération.

→ Pratique : comment signaler une nuisance ?

Votre avis compte ! Un dispositif de signalement par mail est à votre disposition pour signaler toute nuisance. Chaque demande fait l'objet d'une réponse sous quelques jours.

Pour signaler une nuisance, rendez-vous sur le formulaire en ligne :

www.lorient-agglo.bzh → Services > Déchets > Kermat



Nouveau en 2026 :

En cas d'opération spécifique en cours sur l'ISDND, une information dédiée sera mise en ligne en haut du formulaire de signalement afin de vous tenir informés.

Où retrouver le formulaire ?

www.lorient-agglo.bzh rubrique Services > Déchets > Kermat.